

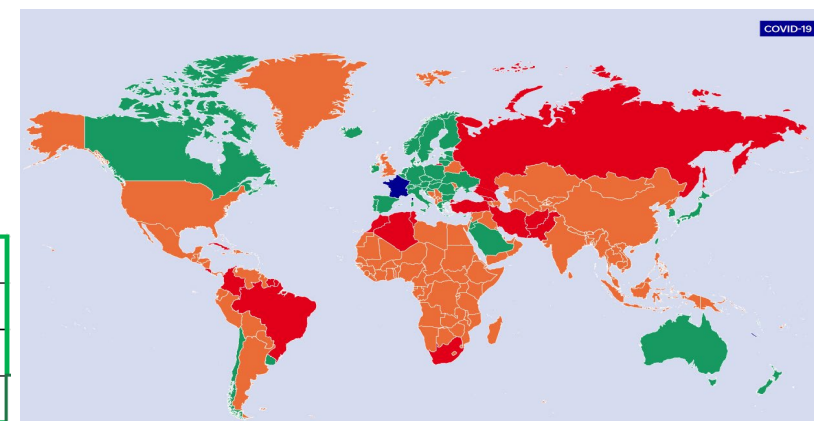
## Règles sanitaires pour les déplacements des personnels et des étudiants à partir du 07/10/2021

Conditions d'accès des personnels et étudiants pour les pays en zone verte			Conditions d'accès des personnels et étudiants pour les pays en zones orange et rouge					
Zone géographique et Pays en vert		Demande avis FSD	Zone géographique et Pays en orange et rouge	Motif du déplacement		Demande avis FSD	Document à fournir	
• Espace européen	-->	Pas d'avis FSD	• DROM-COM  • Reste du monde	Mission ou stage	-->	Avis FSD obligatoire	Joindre le Pass-sanitaire Covid à jour	
• Autres pays dans le tableau ci-dessous	-->	Avis FSD obligatoire		Exceptions	Mission de recherche sur le COVID-19	-->	Avis FSD obligatoire	Pas de Pass-sanitaire Covid
					Mission pour intervenir en chirurgie	-->	Avis FSD obligatoire	Pas de Pass-sanitaire Covid
					Programme d'échange d'étudiants	-->	Avis FSD obligatoire	• Pass-sanitaire Covid ou • ou certificat de scolarité de l'établissement d'accueil

### Attention :

- en plus de l'avis sanitaire du FSD, s'ajoute l'avis sécurité du FSD pour les pays étrangers hors espace européen
- il revient au personnel ou à l'étudiant de vérifier les conditions sanitaires de transport et d'entrée dans le pays et la ville du lieu du déplacement

Vert	Espace européen	Royaume-Uni	Arabie Saoudite	Australie	Bahreïn
Source : MEAE 27/09/2021	Brunei	Canada	Chili	Corée du Sud	Hong Kong
	Japon	Jordanie	Liban	Nouvelle-Zélande	Singapour
	Taïwan	Ukraine	Union des Comores	Uruguay	Vanuatu



Source : Ministère de l'intérieur, 27/09/2021